	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 novembre 2022	N° 2022-631

Convocation du 17 novembre 2022

Aujourd'hui jeudi 24 novembre 2022 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, M. Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Jean Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Thierry MILLET à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Michel POIGNONEC
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Fabien ROBERT excusé à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY excusée à partir de 14h35 le 25 novembre

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :


M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET le 24 novembre
M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET de 11h37 à 12h20 et de 14h35 à 15h28 le 25 novembre
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Alain GARNIER DE 14h à 15h le 25 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU de 16h46 à 17h38 et à M. Frédéric GIRO à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 17h le 25 novembre
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 18h15 le 24 novembre
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 18h27 le 24 novembre
M. Jean TOUZEAU à M. Jean François EGRON à partir de 16h04 le 25 novembre
Mme Marie Claude NOEL à Mme Céline PAPIN le 25 novembre
M. Jean François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 18h15 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 17h55 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15 le 25 novembre
M. Jean Jacques PUYOBRAU à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 18h16 le 24 novembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie Claude NOEL à partir de 16h12 le 24 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA le 24 novembre
M. Patrick PAPADATO à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 10h54 et à partir de 16h37 le 25 novembre
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h14 le 25 novembre
M. Baptiste MAURIN à Mme Amandine BETES à partir de 15h le 25 novembre
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean TOUZEAU le 24 novembre
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX le 24 novembre
Mme Amandine BETES à Mme Christine BOST le 24 novembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 16h48 et à Mme Pascale PAVONE à partir de 16h50 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN jusqu'à 17h29 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h25 à 12h20 et à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h14 le 24 novembre
Mme Pascale BRU à M. Thierry TRIJOLET à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Michel LABARDIN à partir de 16h30 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 11h57 le 25 novembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI le 24 novembre
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE le 24 novembre

Mme Camille CHOPLIN à M. Cyrille-Radouane JABER à partir de 18h56 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Fabien ROBERT à partir de 18h25 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Michel LABARDIN à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h07 et à partir de 15h32 le 25 novembre
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 16h46 le 24 novembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean Claude FEUGAS à partir de 19h le 24 novembre
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h30 le 24 novembre
Mme Françoise FREMY à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h14 le 25 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h49 le 24 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 16h30 le 25 novembre
Mme Anne Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 17h le 24 novembre
Mme Daphnée GAUSSENS à M. Gwenaël LAMARQUE le 24 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Cyrille-Radouane JABER de 14h35 à 15h35 le 25 novembre
M. Frédéric GIRO à M. Alexandre RUBIO jusqu'à 17h15 le 24 novembre
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h36 le 24 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 18h45 le 24 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY le 25 novembre
M. Cyrille-Radouane JABER à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 16h50 le 24 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Eve DEMANGE le 24 novembre

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Claudine BICHET jusqu'à 15h43 le 24 novembre
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 16h21 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h51 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h35 le 25 novembre
M. Guillaume MARI à M. Didier CUGY jusqu'à 16h et à partir de 17h45 le 24 novembre
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE jusqu'à 17h04 le 24 novembre
M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET le 25 novembre
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h le 24 novembre
M. Franck RAYNAL à M. Patrick PUJOL de 17h15 à 18h13 le 24 novembre
Mme Marie RECALDE à Mme Béatrice DE FRANCOIS le 25 novembre

M. Bastien RIVIERES à M. Patrick LABESSE le 25 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 12h20 le 25 novembre
Mme Karine ROUX LABAT à M. Christian BAGATE à partir de 18h48 le 24 novembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX à partir de 18h le 24 novembre
Mme Béatrice SABOURET à Mme Fatiha BOZDAG jusqu'à 18h05 le 24 novembre
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Anne Eugénie GASPARD à partir de 18h30 le 24 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h59 le 24 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 24 novembre 2022	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2022-631

Régie du marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne - Compte financier, rapport de gestion et rapport d'activité 2021 - Présentation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le compte financier et le rapport de gestion de la Régie du Marché d'intérêt national (MIN) établis au titre de l'exercice 2021, ont été adoptés par le Conseil d'administration du MIN dans sa séance du 30 mars 2022. Le rapport d'activité a été adopté lors de la séance du 17 mai 2022.

Ils comportent les éléments suivants :

I - LES FAITS MARQUANTS

Stratégie développement :

- Lancement du projet Brienne 2025. Création d'un comité de pilotage le 13 avril avec le Président de la Métropole pour lancer le projet de développement
- Mise en place de ressources dédiées par Bordeaux Métropole pour accompagner la Régie dans le projet
- Intégration de la Régie dans le schéma de résilience agricole et alimentaire avec un groupe de travail spécifique qui s'est tenu le 23 novembre au MIN

Travaux

- Mise en service des caisses automatiques
- Aménagement d'un nouvel espace de 630 m² bio dans la halle fruits et légumes (B4)

Pandémie

- Perturbations mais sans arrêt d'activité comme en 2020 (sauf pour le restaurant)

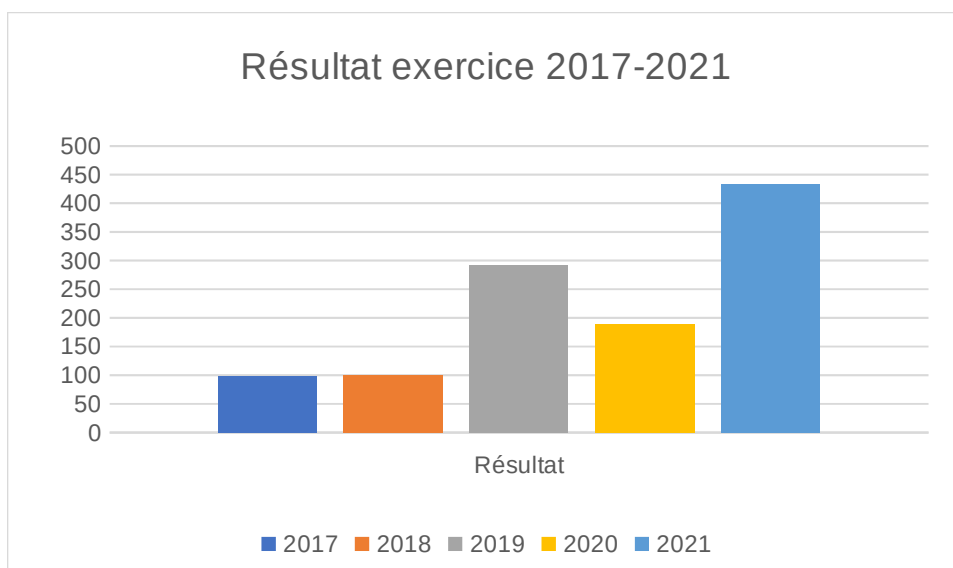
II – CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE

1 / Résultat section fonctionnement

L'ensemble des produits s'élève à : 3 889 273 €

L'ensemble des charges s'élève à : 3 455 100 €

Résultat de l'exercice : + 434 173 €



Le résultat de l'exercice est en nette progression sur l'exercice 2021 (+ 130.2 %) par rapport à l'exercice 2020. Cette dernière est due à la fois à des éléments récurrents et à des éléments exceptionnels.

2 / Résultat d'exploitation

2-1 les produits d'exploitation

2-1-1 Détail du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est en progression de 2.8 % (+ 97 k€) par rapport à l'exercice 2020.

En l'absence d'événements particuliers, la hausse du chiffre d'affaires provient essentiellement de la progression des droits d'accès (+85 k€) suite à la mise en service des caisses automatiques ainsi que de la réactualisation contractuelle de redevance.

Les droits d'accès :

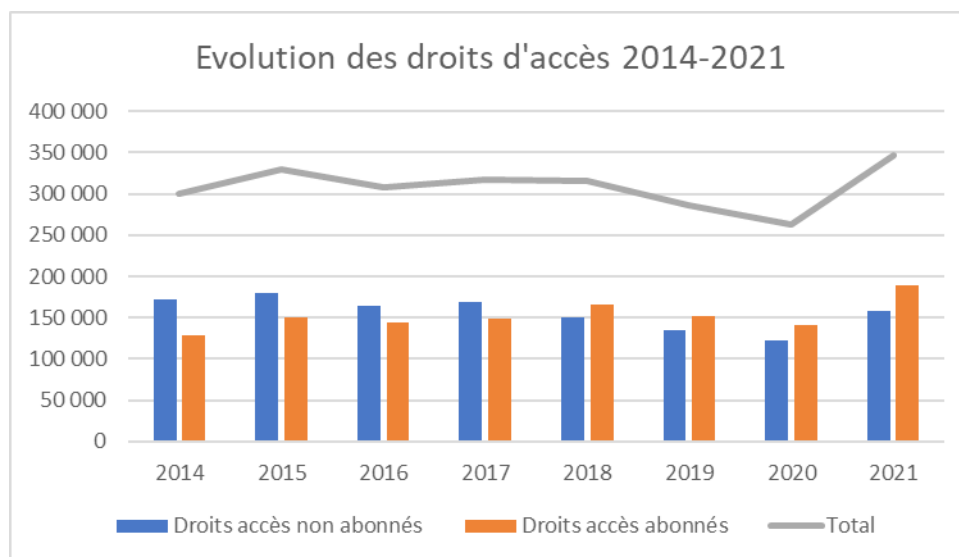
L'augmentation des droits d'accès est le fait majeur de l'augmentation du chiffre d'affaires de l'exercice 2021. Cette augmentation met fin à plusieurs années de baisse et permet de retrouver un niveau légèrement supérieur à celui de 2015.

Cette augmentation s'explique par la mise en place d'un nouveau système de caisses automatiques et aussi par une reprise de l'activité par rapport à 2020 notamment pour les secteurs en lien avec la restauration.

Le montant des droits d'accès 2021 est cependant inversé dans sa répartition entre abonnés et non abonnés par rapport à celui de 2015. On observe une prépondérance des abonnés par rapport aux non abonnés pour 2021. Cela s'expliquant par :

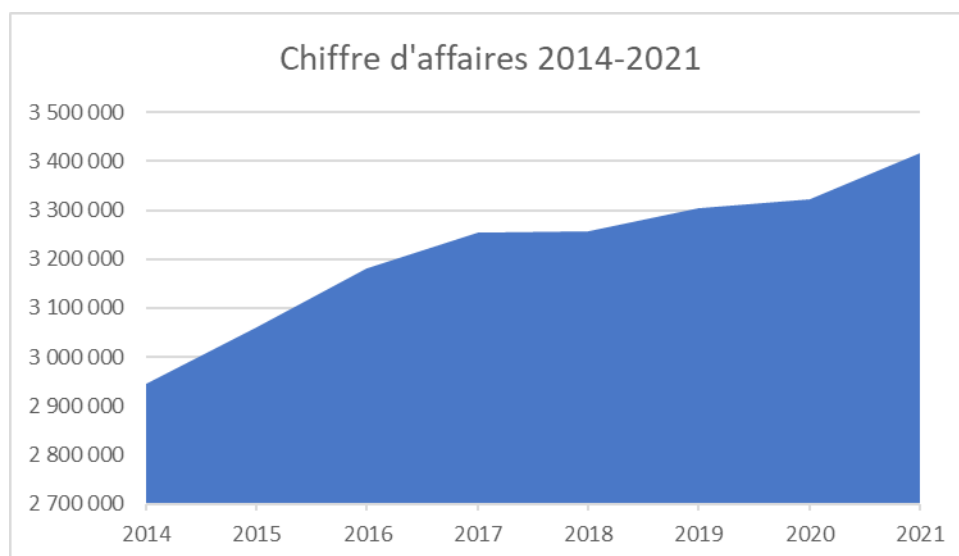
- une politique tarifaire favorisant l'abonnement avec un gel des tarifs depuis 4 ans
- une facilité d'accès avec le nouveau système de lecture des plaques des caisses automatiques.

Il est à noter également que le paiement en carte bancaire devient également majoritaire notamment avec la mise en place de paiement sans contact à la nouvelle gare de sortie.



Les redevances

La part redevance est stable orientée à la hausse +1% s'expliquant par de nouveaux arrivants, une augmentation contractuelle pour Fleurametz dans le cadre de l'accord après la reprise de l'emplacement de Sicamus en liquidation judiciaire et l'évolution du coût de la construction pour les redevances liées à cet indice.



Le chiffre d'affaires évolue de 16% entre 2014 et 2021. Après la stabilisation observée depuis 2018, ce dernier repart en légère hausse en 2021.

2-2 Les charges de fonctionnement

2-1-1- Achat et autres charges compte 011

Les charges de fonctionnement sont en baisse de 3.4 % avec un montant de 989 k€ pour l'exercice 2021.

Dans le détail les variations importantes sont sur les postes suivants :

Fournitures et consommables (+ 19.4 %)

Cette augmentation porte essentiellement sur les fluides avec :

- Augmentation du tarif du gaz et de l'électricité
- Evolution de la consommation par rapport à 2020 où des activités étaient à l'arrêt (confinement zone tertiaire et fermeture administrative fleurs et restaurant)
- Pour l'eau, une rupture de canalisation lors de travaux de voirie sur un segment non référencé au MIN mais lui appartenant.

Pour agir sur ces comptes pour l'exercice 2022 et atténuer les nouvelles hausses de tarif, des actions ont été engagées avec :

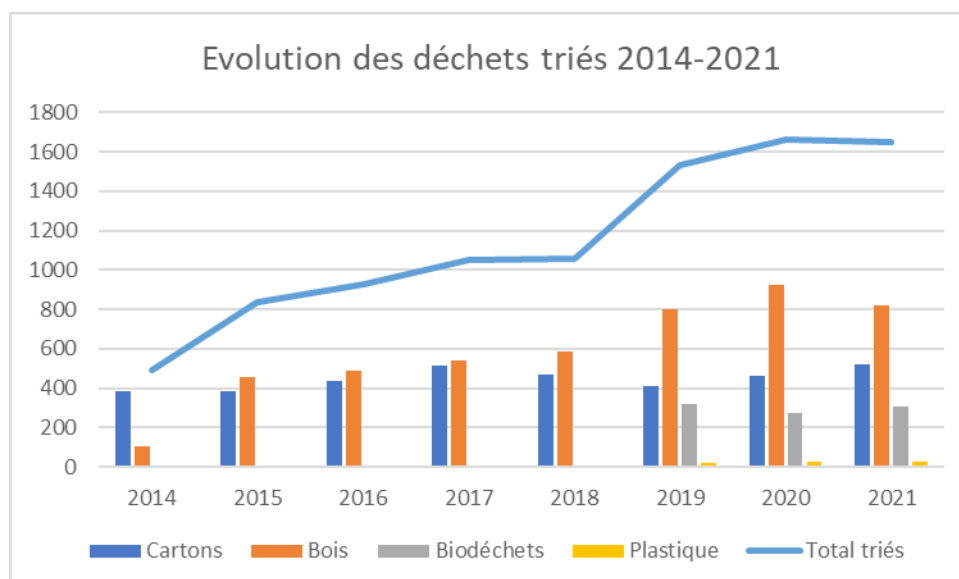
- o L'optimisation thermique pour l'espace tertiaire du B1 (décret tertiaire)
- o Etude d'un système de récupération d'eau sur la zone fleurs dans la cadre de la réhabilitation de la toiture de la serre aux fleurs

Traitement des déchets (+ 6%) :

Malgré la très forte augmentation de l'incinération (+ 39k€), la hausse a été limitée à + 6 % (+ 15k€) par les actions d'optimisation suivantes :

- Réduction du nombre de rotations de DIB par la mise en place d'un compacteur :
 - o Gain de 149 rotations sur un an (-10 k€) soit 30% de rotations en moins
- Réduction de prestation extérieure pour la collecte en BOM par rapport à 2020 suite à une longue immobilisation de matériel (- 9 k€)
- Réduction tonnage bois avec réduction des rotations (- 5k€)

Ce poste représente toujours le premier poste de dépense avec 289 k€.

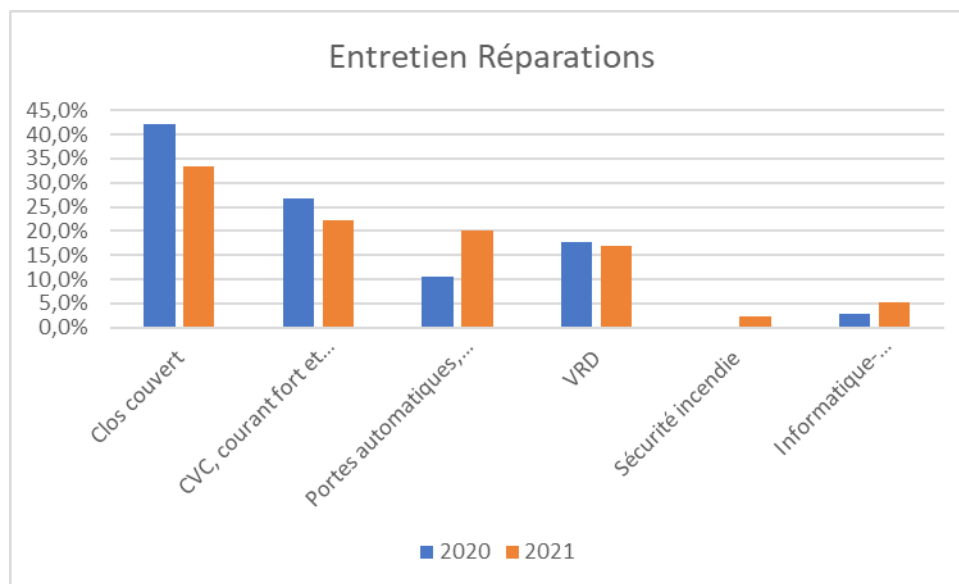


Il apparaît une stagnation de la courbe des déchets triés. Pour poursuivre l'optimisation de ce poste de dépenses, des actions sur 2022 vont être engagées :

- Extension du tri papiers à la zone entrepôt en collecte spécifique
- Extension du bio déchets à l'ensemble des opérateurs
- Mise en place d'une filière pour les plastiques rigides (en complément du plastique souple existant)

Réparations et entretien

Le deuxième poste de dépense est en baisse sur l'exercice 2021. Dans le détail, la répartition se fait comme indiqué dans le graphe ci-dessous :



On observe pour 2021 une baisse du clos et couvert suite à des efforts importants sur les deux dernières années. Il est à noter cependant une augmentation des interventions sur les portes automatiques qui passe de 10 à 20 % des interventions (+ 22 k€).

Personnel extérieur (compte 62181) : en baisse sur l'exercice 2021 par rapport à l'exercice précédent qui avait été impacté par une régularisation avec le prestataire ainsi qu'un accident de travail d'un portier impliquant un remplacement plus conséquent.

Etudes et recherche (617) : Ce poste est en augmentation par le développement d'étude de diagnostic, d'une étude acoustique et du diagnostic RSE.

Location : poste en baisse avec l'arrêt des charges de syndic du pavillon de la marée pour le compte de la Métropole et le recours moindre à la location de matériel par l'achat de nouveau matériel.

Les autres postes de dépenses sont stables avec des fluctuations habituelles. Il est à noter l'augmentation des frais bancaires liés à l'utilisation de la carte bancaire suite au nouveau mode de paiement an gare de sortie.

2-1-2 Les charges de personnel

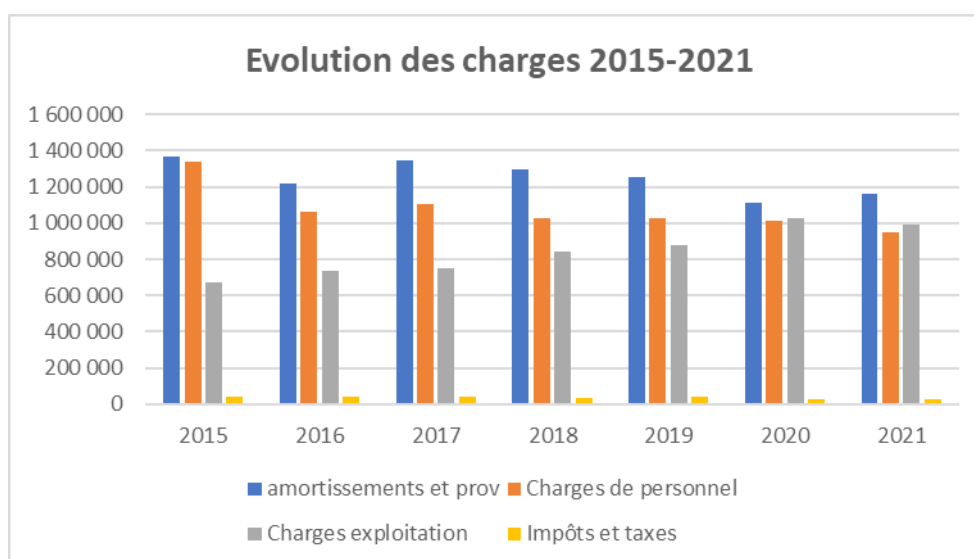
Dans sa globalité cette charge connaît une légère diminution de 8% par rapport à 2020 car ces charges comprenaient des indemnités pour coût de départ.

Pour cet exercice comme en 2020, les agents ont bénéficié du versement de primes défiscalisées ainsi qu'une prime d'intéressement.

2-1-3 Les dotations aux amortissements et provisions

Les amortissements sont stables en légère baisse (-29k€) s'expliquant par une extinction de certains amortissements et un impact réduit sur la fin d'année des investissements de l'exercice en cours.

En revanche le coût du risque client (somme des provisions ; reprises de provision et non valeurs de l'exercice) se traduit par un produit de 9k€ contre une charge de 21 k€ en 2020.



Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2021 est de 352 873 € en augmentation de 86.7% par rapport à l'exercice 2020.

En 2021, le résultat d'exploitation est impacté par une hausse du chiffre d'affaires associée à une baisse des charges externes et des charges de personnel.

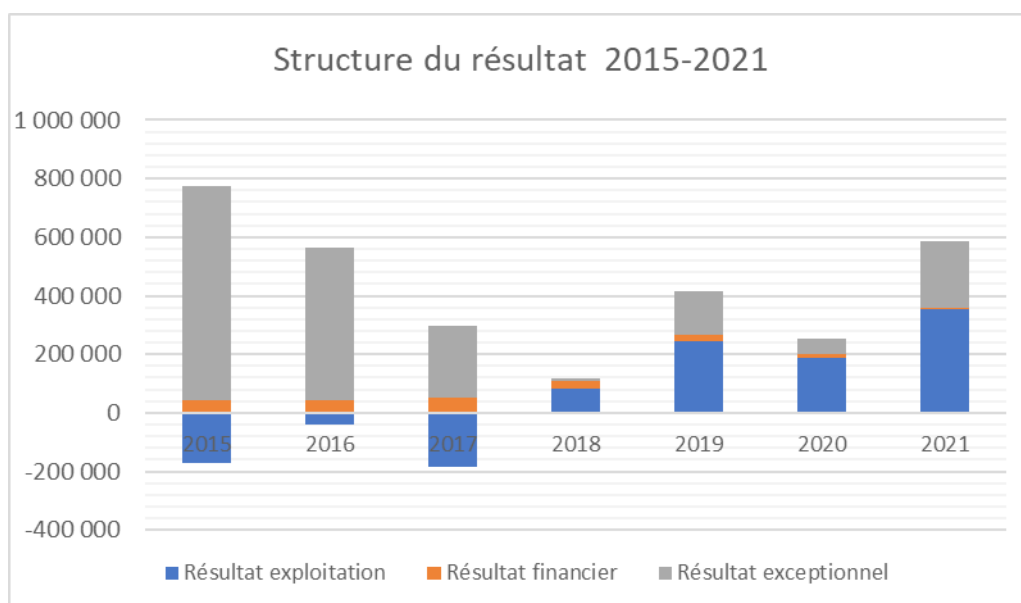
3 / Résultat financier

Le résultat financier est de 5 491 € en forte baisse par rapport à l'exercice 2020 de 7k€ (-56.8 %). La fin de nos anciens placements et la limitation légale de nos possibilités de placement ne nous permettent plus de dégager des produits financiers importants.

En l'absence d'endettement, la Régie ne supporte pas de frais financiers.

4 / Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de 227 310 € et forte augmentation par rapport à 2020. En l'absence d'évènements particuliers, le résultat de cette année ne comprend que les recettes liées à l'amortissement de subventions (fond FEDER) pour 143 k€ et des droits de première accession (84 k€).



5 / Section investissement

L'année 2021 a permis de réaliser deux chantiers majeurs avec la mise en service des caisses automatiques et l'aménagement d'un espace bio dans la halle (B4).

La section d'investissement présente un solde d'exécution de 226 194 € pour l'exercice 2021.

Le report de solde d'exécution des années antérieures est de 2 703 733 €.

Ainsi le taux de consommation de la section investissement (hors report des excédents antérieurs et déduit de l'emprunt non réalisé inscrit au BP) est de 87.9%.

Dans sa globalité, avec les reports des exercices antérieurs, cette section présente un taux de consommation budgétaire de 23.9 % mettant en évidence les fortes réserves dont dispose la Régie.

5-1 - Dépenses d'investissement

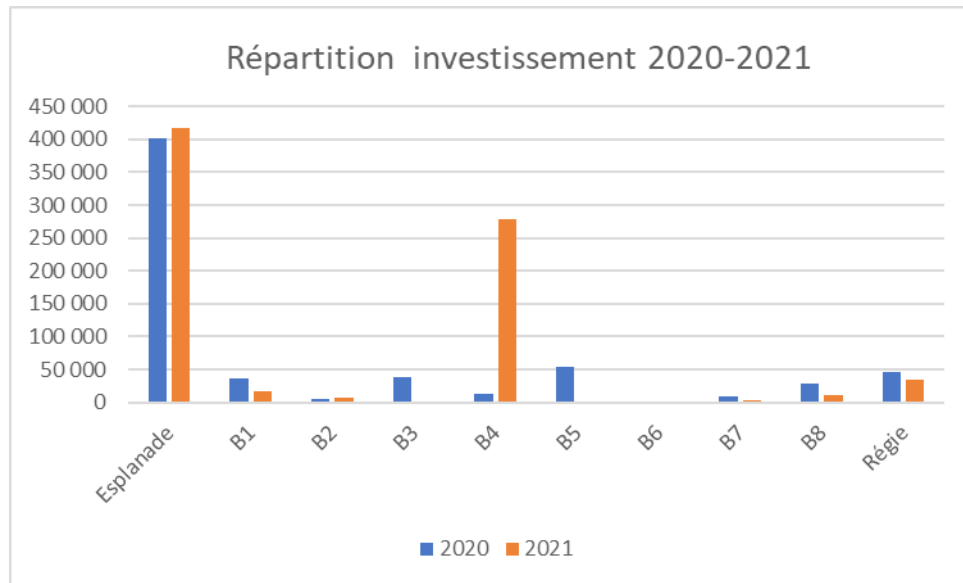
La somme globale des dépenses d'investissement s'élève à 851 996 €. Dans le détail figurent les dépenses du compte 23 (immobilisations en cours) en négatif pour 26 k€. En 2020, elles figuraient sur le compte 23. Elles ont été transférées en 2021 au compte 21 et apparaissent donc en négatif pour ne pas être comptés deux fois. La somme totale retraitée s'élève donc à 878 469 € et se décompose de la manière suivante :

- 82.2 % de dépenses d'équipement (722 k€)
- 16.3 % de subvention d'investissement – (143 k€)
- 1.5 % dépôts et cautionnement – (12.5 k€)

Les principales dépenses sont :

- Esplanade :

- Mise en service caisses automatiques et aménagement des gares 403 k€
- Bâtiment 1 :
 - Travaux de mise en conformité du restaurant (16 k€)
- Bâtiment 4 :
 - Aménagement d'un nouvel espace de location dans la halle fruits et légumes 259 k€
- Service :
 - Achat VUL électrique (15 k€)
 - Achat matériel informatique (serveur + PC) (10 k€)



5-2 - Recettes d'investissement

Les recettes s'élèvent à 1 118 191 € et sont stables par rapport à 2020.

Elles sont constituées essentiellement par la dotation aux amortissements issus de la section fonctionnement pour un montant de 1 080 k€, déduction faite de 38 k€ de sortie d'actif, représentant 96% des recettes.

III - BILAN

1 / Haut de bilan

1-1 - Actif immobilisé

Les immobilisations sont stables entre 2020 et 2021.

1-2 - Fonds propres

Stabilité des fonds propres en légère augmentation. La régie par l'importance de ses fonds propres dispose du choix du mode de financement de ses investissements (emprunts ou fonds propres).

2 / Bas de bilan

2-1 - Actif circulant

La trésorerie est en augmentation sur l'exercice 2021. Les créances sont stables par rapport à l'exercice 2020 et depuis la mise en place en 2018 par l'agent comptable d'un système de relance clients plus offensif.

2-2 - Dettes

Les dettes sont stables par rapport à l'exercice 2020.

La structure du bilan traduit une bonne capacité financière de la Régie. Les dettes financières sont constituées par les dépôts et cautionnements.

Le fonds de roulement est en augmentation pour l'année 2021 et s'élève à 8 852 k€. Il représente 2.8 ans de charges de fonctionnement.

IV - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'exercice 2021 contrairement à celui de 2020 a été moins marqué par la pandémie et le site a pu retrouver un fonctionnement classique dès la fin du printemps. D'ailleurs le montant des aides mis en place par la Régie a été beaucoup plus faible cette année (5.7 k€) qu'en 2020. La Régie a également poursuivi les prestations de désinfection des espaces communs sur 2021.

La Régie lors de l'exercice 2021 a continué de développer son chiffre d'affaires tout en limitant les charges d'exploitation permettant de dégager ainsi un résultat d'exploitation largement positif et construit sur de bonnes bases.

Cependant une vigilance est à conserver sur le coût de traitement des déchets et sur la consommation des fluides dans un contexte de hausse des tarifs. C'est pourquoi dès l'exercice 2022, la Régie a engagé des actions d'optimisation dans ces domaines pour pouvoir maintenir ces dépenses.

Structurellement, la Régie du MIN consolide sa situation financière et dispose d'un haut de bilan et d'une trésorerie très favorable.

L'exercice 2022 va se poursuivre dans de meilleures conditions sanitaires mais avec toujours une incertitude par rapport à la pandémie.

Cette année sera aussi une étape majeure pour le projet Brienne 2025 avec la mise en place d'un comité de pilotage par Bordeaux Métropole pour définir en tant que propriétaire du foncier et en lien avec le conseil d'administration le mode de mise en œuvre opérationnelle du projet Brienne 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du compte financier, rapport de gestion et rapport d'activité établis par la Régie du MIN pour l'exercice 2021, avec un résultat global positif de 434 174 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 DÉCEMBRE 2022	Pour expédition conforme,
DATE DE MISE EN LIGNE : 1 DÉCEMBRE 2022	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT